



LA CHAMBRE DE COMMERCE
DU
COMITÉ DE DRUMMOND

EMBARGO: JEUDI, 24 NOVEMBRE 1983
16h00

COMMUNIQUE DE PRESSE

SUJET: LE "BAL DES AFFAIRES" DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
DU COMTE DE DRUMMOND

La Chambre de Commerce annonçait en septembre dernier, son intention de souligner le dynamisme des gens d'affaires de Drummondville en organisant son "Bal des Affaires". Un comité de sélection et d'organisation a donc été formé et se composait de:

- M. André Paquin, co-président
- Mme Nicole Pelletier, co-présidente
- M. André Jean
- M. Jacques Laferté
- M. Alain Côté
- M. Michel Lesage
- M. Jocelyn Tessier

Ce comité a travaillé sérieusement d'abord à la promotion de l'événement, puis à l'inscription des candidatures et enfin, à la sélection des finalistes dans chaque catégorie.

Afin de procéder à une appréciation juste dans chaque dossier, le comité a identifié cinq (5) critères de base servant à l'évaluation des entreprises d'affaires soit:

1. L'expansion de l'entreprise en terme de nouvelles installations.
2. Les emplois créés.
3. La structure de mise en marché.
4. L'implication sociale de l'entreprise et de ses dirigeants.

.../2



2/...

En dernier et de façon secondaire:

5. L'augmentation du volume d'affaires, les résultats financiers et la capacité d'auto-financement.

Face à ce dernier critère, il importe de souligner que le comité a tenu compte des informations divulguées par chaque candidat et l'étude des dossiers n'a pas exigé les états financiers des entreprises.

Le comité a donc travaillé avec des balises qu'il a jugé sérieuses pour cette première édition de ce concours. Evidemment, l'expérience pourra se modifier au fil des ans en considérant comme objectif majeur l'inscription du plus grand nombre d'entreprises possible.

Le comité a finalement arrêté son choix sur quelques 21 finalistes à raison de trois (3) par catégorie.

Il s'agit de:

(Voir liste en annexe)

C'est donc au soir du 3 décembre que seront connus les grands vainqueurs de chacun des groupes ainsi que l'"Entreprise de l'Année 1983".

Les gagnants de chaque catégorie se verront remettre une plaque artisanale conçue spécialement pour la Chambre par l'artiste M. Emery Laplante de St-Cyrille.

Comme le "Bal des Affaires" se veut une façon de souligner le dynamisme et l'implication des hommes et des femmes de ce milieu, le comité a choisi de donner un nom digne de cette attitude.

C'est ainsi que les Méritas de la Chambre s'appelleront les "Napoléon", en hommage à M. Napoléon Garceau, président-fondateur de la Chambre de Commerce du Comté de Drummond pour un terme de 15 ans et homme d'affaires et politicien de Drummondville. Aussi, les "Napoléon" étaient dans les années 1800, des pièces d'or d'une valeur certaine et bien sûr, le nom "Napoléon" rappelle la fière allure du général qui le rendit célèbre.

Les billets sont en vente à la Chambre de Commerce du Comté de Drummond, au montant de \$30.00 par personne et les places sont limitées.

C'est donc un rendez-vous, au Dauphin, le 3 décembre 1983, à compter de 18h30.

Le "Bal des Affaires", tout un hommage aux gens d'affaires.